



**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**



*Exemple d'emballage neutre et standardisé (paquet à tiroir), obligatoire en 2022 au Canada*

## **Le gouvernement Trudeau respecte sa promesse électorale: Le Canada tient tête à l'industrie du tabac en imposant le paquet neutre et en éliminant les cigarettes minces**

**Montréal, mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019** — Après de multiples consultations et débats politiques, et malgré de nombreuses campagnes d'opposition et de désinformation déployées par l'industrie du tabac et ses alliés, le **gouvernement Trudeau** a enfin livré la marchandise quant à sa promesse électorale d'adopter une réglementation sur l'emballage neutre et standardisé, une mesure réclamée par près de 300 organisations à travers le pays.<sup>1</sup> Le **Canada** suit l'exemple d'une douzaine de pays, dont l'**Australie** qui la première a adopté cette mesure en 2012, suivie de la **France**<sup>2</sup> et du **Royaume-Uni**<sup>3</sup> en 2017.

### **Précédents mondiaux: cigarettes minces et gros paquets à tiroir**

« Ce règlement représente une grande victoire pour la santé publique, et nous devons non seulement saluer le gouvernement fédéral d'avoir adopté l'emballage neutre, mais aussi d'avoir bâti sur les lois des autres pays en standardisant l'apparence des cigarettes elles-mêmes. Cette décision éliminera les cigarettes minces si attirantes pour les jeunes filles, qui associaient le tabagisme à la minceur », déclare **Flory Doucas**, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Le [règlement publié aujourd'hui](#)<sup>4</sup> précise qu'à compter du 7 février 2020, les paquets de cigarettes vendus au **Canada** ne pourront plus comporter de logos de marque ou de compagnie, de couleurs distinctives, de formats novateurs ni tout autre élément promotionnel, mis à part le nom de la marque qui devra utiliser une police de caractères standard. Certains produits plutôt marginaux bénéficieront des délais additionnels, tels que les cigares (mai 2021) et les nouveaux produits chauffés (février 2022).

« Avec l'interdiction progressive au fil des ans des diverses activités promotionnelles conventionnelles, dont la publicité à la télévision, dans les imprimés et via les étalages aux points de vente, ainsi que la commandite d'événements, l'industrie du tabac mettait encore plus l'emphase sur l'emballage de ses

*produits en tant que véhicule publicitaire. Le gros paquet de cigarettes à angle droit avait laissé place à des emballages de plus en plus petits et sophistiqués, incluant ceux ressemblant à des boîtiers à rouge à lèvres. Bien que le gouvernement ait accordé des délais considérables aux fabricants, il n'en demeure pas moins qu'à partir du 7 février 2022 seuls les gros paquets tiroirs d'allure vieillotte, c'est-à-dire ceux qui dominaient le marché jusqu'au début des années 2000, pourront légalement être vendus au Canada », ajoute madame Doucas.*

Rappelons que l'emballage neutre et standardisé est une mesure recommandée par l'**Organisation mondiale de la Santé**<sup>5</sup> de même que son traité international sur la lutte antitabac, qui a été ratifié par 181 pays dont le **Canada**.<sup>6</sup> Un sondage **Léger** réalisé en 2016<sup>7</sup> révélait que les deux tiers des Québécois (67%) appuient cette mesure, y compris plus de la moitié (53%) des fumeurs.

Contrairement à ce que laisse entendre l'industrie du tabac et ses groupes-façade, l'**Organisation mondiale du commerce** a tranché en faveur de l'**Australie** en juin 2018,<sup>8</sup> statuant que l'emballage neutre était une mesure justifiable pour restreindre la promotion des produits du tabac et que la loi australienne avait amélioré la santé publique en réduisant l'utilisation de produits du tabac. Or, comme elle a l'habitude de le faire, l'industrie poursuit sa contestation de la mesure en faisant appel de cette décision.

### **Contrebande et autres faux arguments de l'industrie du tabac**

D'autre part, les fabricants canadiens (comme ailleurs) secouent sans cesse l'épouvantail de la contrebande,<sup>9</sup> prétendant sans fondement crédible que l'emballage neutre provoquera sa hausse... et ce, malgré les plus récentes enquêtes (2017) qui montrent que 85% des fumeurs achètent leurs cigarettes dans le réseau légal, principalement dans les dépanneurs et autres petites épiceries.<sup>10</sup>

*« De nombreuses études confirment<sup>11</sup> que l'emballage neutre et standardisé décourage le tabagisme et favorise l'arrêt tabagique, entre autres en rendant les mises en garde plus proéminentes et claires. Or, l'industrie continue de distordre la science et d'avancer de faux arguments au sujet de ses impacts. Heureusement, le gouvernement libéral a su faire la part des choses et écarter les arguments d'une industrie dont la désinformation est le modus operandi naturel.*

*« Si les fabricants canadiens décident de contester le règlement devant les tribunaux, c'est parce qu'il s'agit d'une mesure réellement efficace pour réduire le tabagisme. L'industrie a contesté l'emballage standardisé ailleurs et a perdu, et nous ne voyons pas pourquoi il en serait autrement au Canada », conclut madame Doucas.*

- 30 -

Entrevues : Mme Flory Doucas, codirectrice et porte-parole CQCT, 514-598-5533; 514-515-6780 (cell.).

*Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.*

<sup>1</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Appuis à la campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac*, 2017. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2017/DOCU\\_17\\_00\\_00\\_Liste\\_appuis\\_EmballageNeutre\\_Canada.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/DOCU_17_00_00_Liste_appuis_EmballageNeutre_Canada.pdf)

<sup>2</sup> **Service-Public France**, « Cigarettes : les premiers paquets neutres, c'est pour quand ? », 28 mars 2016. <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A10469>

<sup>3</sup> **Ministère de la Santé (Royaume-Uni)**, *Tobacco Packaging Guidance: Guidance for retailers, manufacturers and distributors of tobacco products, enforcement agencies and the public on changes to tobacco packaging from 20 May 2016*, 2017. [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/596139/Tobacco\\_Packaging\\_Guidance.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/596139/Tobacco_Packaging_Guidance.pdf)

<sup>4</sup> **La Gazette du Canada, partie II**, *Règlement sur les produits du tabac (apparence neutre et normalisée)*, 1<sup>er</sup> mai 2019. <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2019/2019-05-01/html/sor-dors107-fra.html>

<sup>5</sup> **Organisation mondiale de la Santé**, *Frequently asked questions: Plain packaging of tobacco products*, 2016. <https://www.who.int/campaigns/no-tobacco-day/2016/faq-plain-packaging/en/index1.html>

- 
- <sup>6</sup> **Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac**, *Liste complète des signataires et des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac*, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2019. [https://www.who.int/fctc/signatories\\_parties/fr/](https://www.who.int/fctc/signatories_parties/fr/)
- <sup>7</sup> Sondage **Léger Recherche Stratégie Conseil**, effectué pour le compte de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, du 9 au 15 juillet 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 1 500 Québécois âgés de plus de 18 ans, rendu public le 19 mai 2016. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/SOND\\_15\\_07\\_17\\_LegerMarketing\\_PaquetsNeutres.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/SOND_15_07_17_LegerMarketing_PaquetsNeutres.pdf)
- <sup>8</sup> **Organisation mondiale du commerce**, *WTO issues panel report on tobacco plain packaging requirements*, 28 juin 2018. [https://www.wto.org/english/news\\_e/news18\\_e/435\\_441\\_458\\_467r\\_e.htm](https://www.wto.org/english/news_e/news18_e/435_441_458_467r_e.htm)
- <sup>9</sup> **Imperial Tobacco Canada**, *Le paquet neutre pour les produits du tabac : Essais et échec*, 30 avril 2019. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-paquet-neutre-pour-les-produits-du-tabac-essais-et-echec-874870702.html>
- <sup>10</sup> "When smokers were asked where they usually got their cigarettes, 85% purchased them for themselves from a retail source, most often from a small grocery or corner store", page 46 in Reid JL, Hammond D, Tariq U, Burkhalter R, Rynard VL, Douglas O. *Tobacco Use in Canada: Patterns and Trends, 2019 Edition*. Waterloo : **Propel Centre for Population Health Impact**, University of Waterloo. [https://uwaterloo.ca/tobacco-use-canada/sites/ca.tobacco-use-canada/files/uploads/files/tobacco\\_use\\_in\\_canada\\_2019.pdf](https://uwaterloo.ca/tobacco-use-canada/sites/ca.tobacco-use-canada/files/uploads/files/tobacco_use_in_canada_2019.pdf)
- <sup>11</sup> **McNeill A, Gravelly S, Hitchman SC, Bauld L, Hammond D, Hartmann-Boyce J**. "Tobacco packaging design for reducing tobacco use." *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2017, Issue 4. Art. No: CD011244. DOI:10.1002/14651858.CD011244. <https://www.cochranelibrary.com/cdsr/doi/10.1002/14651858.CD011244.pub2/full>